

Allocution « *La Région Sud face à l'avenir de son territoire* »



Violaine RICHARD



Vice-présidente de la Commission transition numérique des entreprises et des territoires, aménagement, économie numérique, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



Quelle place de la géoprospective pour engager les stratégies et politiques territoriales ?

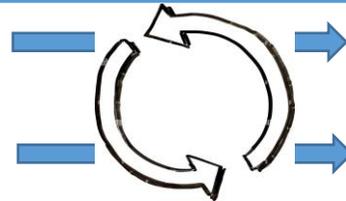


Jean-Baptiste CHABERT

Directeur de la Délégation Connaissance Planification Transversalité
Animateur du Groupe de travail « Connaissance et prospective territoriale – Association des Régions de France »

Décentralisation de la planification

Prospective territoriale institutionnelle



Apparition d'une gouvernance plus complexe

Prospective territoriale plurielle plus participative

 **NÉCESSAIRE DÉFINITION D'UN NOUVEAU MODÈLE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RÉGIONAL ADAPTÉ ET SOLIDAIRE :
STRATÉGIE D'AVENIR DES TERRITOIRES (SRADDET)**

**UN POSTULAT DE DÉPART BASÉ SUR DES ENJEUX TRANSVERSAUX ET UN PROCESS ITÉRATIF QUI S'IMPOSENT EN MATIÈRE DE
PLANIFICATION RÉGIONALE :**

- Concilier attractivité et sobriété foncière dans une phase de transition écologique
- Conserver la qualité de vie tout en préservant les ressources et en veillant à minimiser la vulnérabilité des territoires (environnementales, économique, sanitaire...) face aux changements climatiques
- Conjuguer les dynamiques de développement propres à chaque territoire avec les problématiques d'équilibre régional

Quelle place de la géoprospective pour engager les stratégies et politiques territoriales ?



La géoprospective est un puissant catalyseur pour :

- Améliorer l'observation des dynamiques des territoires à l'heure du numérique *renforcé par la Loi NoTRE - 2015 et loi République numérique – 2016*
- Favoriser des modes de gouvernances transversaux à partir de « clefs compréhension communes »
- Territorialiser au maximum des grands projets d'intérêts régionaux en intégrant une dimension factuelle (diagnostics, enjeux...)



LA GÉOPROSPECTIVE EST UNE MÉTHODE HISTORIQUEMENT APPLIQUÉE AU SEIN DE L'INSTITUTION RÉGIONALE POUR :

- Approfondir et faire-valoir les connaissances du territoire (analyses, cartes, observatoires, données...) en participant au développement d'outils adaptés aux politiques territoriales.
- Appréhender les relations fonctionnelles propres aux territoires (enjeux politiques, modes de gouvernances, spécificités...) pour une meilleure mise en corrélation de ces dernières à plus large échelle
- Développer une ingénierie collective pour renforcer la mise en capacité des territoires -(Obj.67 -Axe 3 du SRADDET)
- Conjuguer diversité et égalité des territoires

- Définition d'une stratégie régionale de la connaissance (2015) renforcée (Avril 2022)



Définition d'un service public
à destination des territoires et des acteurs en charge des politiques d'aménagement, de développement et de la planification écologique

- Rôle de courroie avec national/local (rayonnement, portage, relai...)
- Défis de coordonner les actions à la bonne échelle en appui aux démarches locales et non en substitution
- Assurer une mise en système des démarches, capitalisation des expériences (décloisonnement et mutualisation)

Dispositif d'animation et de coordination régional partenarial Plateforme « Connaissance du territoire »

Centralisation des ressources pour une « chaîne de la connaissance »



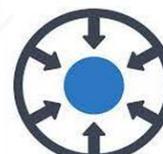
Niveau d'intervention stratégique (interface, jeux d'échelles)

Accompagnement /ingénierie

Supports/outils



Centralisation



Projets collectifs régionalisés



Accès informations

Actions publiques (appui et enjeux collectifs régionaux)

(Développement d'outils communs et de référence...)

Portails de données DataSUD, site Web, Animation de comitologies

